

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES
ASA DU CANAL DE LA PLAINE

MAIRIE
66720 LATOUR DE France

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
REUNION DU 28 FEVRIER 2025

Objet : approbation du budget primitif 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-huit février à dix-huit heure, a eu lieu à la salle La Distillerie à Latour de France, une réunion du Conseil Syndical de l'ASA du Canal de la Plaine sous la présidence de M. Jean-Louis FUSILLIER.

Etaient présents : Mme Soler Kristelle ; Mrs Barou J-Paul, Barbaro Daniel, Begue J-Christophe, Davy Luc, Fabresse Didier, Fusillier J-Louis, Monié René, Pasquet Lazare, Patrouix Henri. M. Garrigue Marcel était représenté par une procuration.

Le Président présente le budget primitif 2025 et le rapport explicatif qui l'accompagne.

Après avoir donné lecture détaillé de ces 2 documents, le président demande au conseil syndical de délibérer sur ce budget.

Après avoir délibéré valablement, le Conseil Syndical, à 9 (neuf) voix pour, 1 (une) contre et 1 (une) abstentions, approuve le budget primitif du rôle 2025.

Fait et délibéré à Latour de France, le 28 Février 2025.

Le Président de l'ASA,
Jean-Louis FUSILLIER

